

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 03 NOVEMBRE 2016**

Délibération
n° 2016.11.125.B

**Médiathèque
d'agglomération
l'Alpha - Marché de
"fourniture et pose de
la signalétique" :
avenant n° 2**

LE TROIS NOVEMBRE DEUX MILLE SEIZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **27 octobre 2016**

Secrétaire de séance : Denis DOLIMONT

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Francis LAURENT

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Gérard DEZIER

Absent(s) :

PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION /
GESTION DU PATRIMOINE ET DES TRAVAUX

Rapporteur : Madame GODICHAUD

MEDIATHEQUE D'AGGLOMERATION L'ALPHA - MARCHE DE "FOURNITURE ET POSE DE LA SIGNALÉTIQUE" : AVENANT N° 2

Par délibération n° 13 B du 22 janvier 2015, le bureau communautaire a approuvé le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la fourniture et la pose de la signalétique de la médiathèque l'Alpha.

La commission d'appel d'offres du 18 juin 2015 a attribué le lot « Fourniture et pose de la signalétique pour la médiathèque d'agglomération du GrandAngoulême » à la société GL EVENTS – 15 Allée de la Détente – 86360 CHASSENEUIL DU POITOU, pour un montant de 109 579,37 € HT.

Par délibération n° 41 B du 7 avril 2016, le bureau communautaire a approuvé un avenant n° 1 en moins-value d'un montant 12 278,13 € HT qui a ramené le montant du marché à 97 301,24 € HT.

Suite à la livraison du mobilier et de la signalétique en fin d'année 2015, l'équipe de l'Alpha a souhaité améliorer cette dernière dans l'ensemble du bâtiment. Pour ce faire, un certain nombre de prestations doivent venir compléter la signalétique existante.

Il est nécessaire de passer un avenant n° 2 pour prendre en compte les compléments listés ci-dessous :

Désignation de la prestation	Modifications financières (plus-value) € HT	Commentaires
Impression signalétique étagères	+ 532,50	Augmentation du nombre pour améliorer la diffusion de l'information pour l'utilisateur
Adhésif albums ados/adultes	+ 63,00	Amélioration de la localisation de l'espace
Silhouettes adhésives toilettes RDJ et R+2	+ 657,00	Amélioration de l'accessibilité des espaces sanitaires
Ajouter entrée et sortie sur portes entrée principale	+ 93,20	Amélioration des flux d'entrée et de sortie
Ajouter une plaque inox de 25X25 cm à la banque accueil	+ 150,00	Finition sous le meuble de la banque d'accueil
Ajouter signalétique retour ouvrage extérieur sur bâtiment fabriqué suivant principe des totems extérieurs	+ 1050,00	Amélioration de la localisation de l'automate
Impression et pose d'un mode d'emploi pour le retour ouvrage	+ 75,00	Amélioration de l'utilisation de l'automate
Ajouter l'adresse de GrandAngoulême et changer l'âge maximum d'accès au toboggan	+ 200	Mise à jour réglementaire pour tenir compte de la modification de l'âge maximum d'accès au toboggan
Ajouter une signalétique « accès jardin » et « accès terrasse »	+ 105,00	Amélioration des flux de circulation

Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême

Un adhésif interdiction de fumer pour RDJ	+ 819,00	Rappel des interdictions
Réimpression de pictos « sortie » pour les toilettes du RDJ	+ 90,00	Amélioration des flux de circulation
Ajout de bandes adhésives dépolies sur portes entrée des mondes (largeur 5 cm à hauteur 1,10 et 1,60 m)	+ 267,60	Amélioration de l'accessibilité
Panneau signalétique pour l'auditorium sur la base de la signalétique murale du monde « Créer » avec 7 lames de bois de 75X45 mm par 10 lames	+ 200,00	Amélioration de la localisation de l'auditorium
Ajouter signalétique haute en drapeau pour les WC du R+2 pour qu'ils soient visibles depuis le Café et la salle d'exposition et un autre à l'arrivée du toboggan	+ 510,00	Amélioration de la localisation de WC
Signalétique « accès service » (2) et « auditorium (1)	+ 246,40	Amélioration de la localisation des espaces
Verrouillage tablette télescopique des meubles Point info et automates	+ 138,00	Amélioration du meuble
EXE graphiques GL	+ 675,00	Mise à jour des plans
Suivi de fabrication et de pose + pose GL Events	+ 4 125,00	Interventions GL
TOTAL	+ 9 996,70	

Le montant total en plus-value de l'avenant n° 2 s'élève à 9 996,70 € HT.

Le montant du marché passe de 97 301,24 € HT à 107 297,94 € HT ce qui représente une diminution de 2,08 % par rapport à son montant initial de 109 579,37 € HT.

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°2 au lot « Fourniture et pose de la signalétique pour la médiathèque d'agglomération du GrandAngoulême » attribué à la société GL EVENTS – 15 Allée de la Détente – 86360 CHASSENEUIL DU POITOU, pour un montant en plus-value de 9 996,70 € HT.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Mme Fabienne GODICHAUD en sa qualité de 3^{ème} Vice-Présidente en charge des marchés publics, à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 2313 – rubrique 321 – opération 9804 – autorisation de programme n° 2

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 09 novembre 2016	<u>Affiché le :</u> 09 novembre 2016